



Auto-ecole mes fait stressé

Par **jojo80**, le **06/11/2011** à **22:56**

Bonjour,
Voilà je vais changer auto-école, je me suis renseigné auprès d'un autre auto-école je devrais pas payer pour récupérer mon dossier mais j'aimerais savoir laquelle sont mes droits si il veut pas me le rendre?
Merci d'avance à ceux qui me répondront

Par **pat76**, le **08/11/2011** à **16:23**

Bonjour
Si le responsable de l'auto-école ne veut pas vous rendre votre dossier parce que vous ne voudrez pas payer les frais qu'il vous demanderait, vous lui direz que vous laisserez le soin à un tribunal de régler le litige et que vous allez vous rendre dès maintenant auprès des services de la répression des fraudes pour savoir si cela est légal.
En cas de litige, revenez sur le forum.